
Une inclusion illusoire ? Scolarisation en milieu ordinaire et émancipation des jeunes en situation de handicap

Cristina Popescu*¹

¹Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales – CEMS – France

Résumé

Cette communication traite de l'accès à l'éducation pour les jeunes en situation de handicap en tant que domaine qui met en évidence l'imbrication des questions de protection sociale et des droits de l'homme. Elle vise à s'inscrire dans l'axe 3 " Vers des formes de protections émancipatrices ", tout en proposant de mettre en évidence les conditions de possibilité d'une scolarité plus accessible aux jeunes en situation de handicap en France et à l'international. Après la déclaration de Salamanque (UNESCO, 1994), l'éducation inclusive est devenue un projet majeur dans plusieurs pays européens, visant à fermer les établissements spécialisés au profit de la scolarisation en milieu ordinaire. En France, plusieurs textes législatifs, dont la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, font écho à la situation internationale, en montrant des ajustements du paradigme inclusif aux pratiques, dispositifs et évolutions déjà existants dans le pays. Trois décennies après la déclaration de Salamanque, le projet de l'éducation inclusive montre ses fragilités, plusieurs voix s'accordent contre l'" illusion de l'inclusion " (Webster, 2022), alors que les établissements spécialisés, initialement fermés, sont rouverts dans des pays autrefois pionniers de l'éducation inclusive comme l'Ecosse. En France, chaque rentrée scolaire est l'occasion de rappeler la précarité des assistants à l'éducation des jeunes en situation de handicap, ainsi que les limites des dispositifs mis en place pour l'inclusion.

Cette communication évoque un débat qui a eu lieu à la rentrée 2022 à propos du droit des personnes en situation de handicap à l'éducation. En adoptant une approche qualitative et à travers une enquête ethnographique en ligne (Jouët & Le Caroff, 2013), nous avons recueilli des données dont l'analyse a permis de mettre en évidence les tensions et les ajustements existants autour du projet d'une École plus inclusive en France. Plusieurs catégories d'acteurs participent au débat analysé : des parents qui souhaitent que leurs enfants soient scolarisés en milieu ordinaire, des parents plutôt favorables à une scolarisation en milieu spécialisé, des enseignants spécialisés ou ordinaires, des militants en situation de handicap. " Où faudrait-il scolariser les jeunes en situation de handicap ? " est l'une des questions centrales de ce débat qui s'organise autour des positions polarisées comme celles des enseignants démobilisés à cause des conditions difficiles de travail (Garcia, 2021) et des militants du handicap qui réclament la fermeture complète des établissements spécialisés. Le débat oppose en quelque sorte les questions de protection aux droits de l'homme. Un public semble se former (Dewey, 2005) autour des enjeux de l'inclusion, essayant de trouver des solutions qu'elles soient pédagogiques, didactiques, économiques ou politiques. Face au conflit des responsabilités réparties entre familles, enseignants, jeunes qui troublent l'organisation traditionnelle de l'École, plusieurs acteurs tournent alors leur regard vers l'État, le tenant

*Intervenant

pour responsable de la nouvelle situation de vulnérabilité.

Dewey, J. (2005) (1915). *Le public et ses problèmes*. Paris : Folio.

Garcia, S. (2021). Quand les enseignants claquent la porte. *La Vie des idées*, 29 juin 2021.

Genard, J. L. (2009). Une réflexion sur l'anthropologie de la fragilité, de la vulnérabilité et de la souffrance. Dans T. Périlleux et al., *Destins politiques de la souffrance*, ERES " Sociologie clinique ", pp. 27-45. DOI 10.3917/eres.peril.2009.01.0027

Jouët, J. & Le Caroff, C. (2013). Chapitre 7 - L'observation ethnographique en ligne. Dans C. Barats, *Manuel d'analyse du web en Sciences Humaines et Sociales*, Paris : Armand Colin, pp. 147-165.

Webster, R. (2022). *The Inclusion Illusion*. UCL Press.

UNESCO (1994). *The Salamanca Statement and Framework for Action on Special Needs Education*. Paris: UNESCO.